

Séquence 10 : Innover, accompagner différemment les créateurs d'activités pour favoriser l'entrepreneuriat socialement responsable

Intervenants

Intervenante : Nathalie Schieb-Bienfait, professeur à l'Institut d'Administration des Entreprises

Animation et synthèse : Hervé Gouil, Anakéna

Elus : Fabienne Renaud, commission action économique, chargée de l'Economie Sociale et Solidaire au conseil régional des Pays de la Loire

Acteurs de l'ESS : Philippe Guiho, SCOP Pain Virgule, Frédéric Ratouit, Ouvre Boites 44, Serge Daniélou, BG Ouest (Boutique de gestion)

Partenaires : Romain Mothes, directeur du PLE (plan Local pour l'Emploi)

Nombre de personnes dans la salle : 66 participants

I- Introduction

A- Les axes de l'intervention

Axe 1 : Des modalités d'accompagnement différentes qui permettent un entrepreneuriat socialement responsable Les acteurs de l'accompagnement : une diversité d'approches De nouveaux profils de porteurs de projet : élargissement des publics Des champs d'activité qui répondent à des besoins socialement utiles

Axe 2 : Innovation Les acteurs de l'ESS intègrent les évolutions de l'environnement La réduction de l'asymétrie d'information L'accompagnement individuel et collectif Le rapport aux pouvoirs publics L'évaluation, une valeur ajoutée

B- Message général

La spécificité de l'accompagnement des acteurs de l'ESS à la création entrepreneuriale, La nécessité de continuer la réflexion sur la place des acteurs de l'accompagnement et la pérennisation des structures.

II- Principaux thèmes, questions posées, propositions (élus, acteurs, partenaires)

Thème 1 : La phase de création pour les porteurs de projets

- ▶ P. Champigny (association l'ATELIER) : Un guichet unique faciliterait les démarches d'installation ?
- ▶ F. Renaud (commission action économique, chargée de l'ESS au conseil régional des Pays de la Loire) n'est pas favorable au Guichet Unique. Elle souligne l'intérêt des démarches qui permettent de mûrir les projets. Un rappel des différentes formes d'engagement du Conseil Régional est effectué : aides aux entreprises, primes à la création pour les jeunes, aides aux personnes en insertion, soutien aux services de proximité, convention avec les têtes de réseaux, soutien des coopératives d'activité et

d'emplois, conventionnement (prêts à taux 0%, fond de capital solidaire, aide à la création quel que soit le statut juridique).

Thème 2 : la phase de stabilisation pour les porteurs de projets

▶ G. Charbonnier (CORAS) est en attente de soutien dans cette nouvelle phase, il met en exergue la difficulté à mobiliser des bénévoles dans la durée.

▶ F. Renaud (élue CR) Travaille sur la pérennisation et les différentes aides.

Thème 3 : à quel moment et comment accompagner les porteurs de projets ?

▶ S. Daniélou (BG OUEST) souligne la difficulté à cerner le moment où la demande d'accompagnement émerge. Il insiste sur le nécessaire parcours de réflexion dans la création. Un temps de maturation est fondamental. Il s'agit de faire prendre conscience à la personne des enjeux. L'accompagnement collectif permet aux personnes d'échanger entre elles, de s'entraider. A l'inverse, les financements se font sur l'accompagnement individuel alors que les valeurs de l'ESS, les connaissances et l'expérience valorisent l'accompagnement collectif en complémentarité.

Thème 4 : L'évaluation Différents acteurs exposent la difficulté de la mesure et simultanément la nécessité d'une prise en compte d'une évaluation multicritères.

Thème 5 : La synergie entre les accompagnateurs, une nécessité !

▶ J-P. Benard (en charge de la création du futur réseau à Angers), comment l'économie sociale pourrait mieux se solidariser ? En mutualisant, en accompagnant les créateurs dans une démarche commune. Il s'agit de ne pas se situer dans la concurrence et de penser le décloisonnement entre les différentes chambres consulaires.

▶ F. Ratouit (Ouvre Boites 44) indique le travail effectué au sein du réseau FORCE (Fédération des Organisations de la Création d'Entreprises). Par le regroupement des financeurs et des accompagnateurs, les problèmes sont abordés de façon concertée (détection des besoins, initiatives dans des zones sensibles, faire reconnaître la création d'activités sous ses différentes formes).

Thème 6 : Spécificité de l'entrepreneuriat socialement responsable

▶ A. Terrien (directrice de l'Ouvre Boites 44), expose la particularité du fonctionnement d'une coopérative et des valeurs qui y sont véhiculées. Les effets de cette immersion pour les porteurs de projets ne sont pas toujours mesurables.

▶ F. Renaud, à travers la question de délocalisation liée aux opportunités d'aides (cumul), une vigilance accrue s'impose. La redistribution et la solidarité doivent guider nos engagements.

▶ R. Mothes (PLE), l'accompagnement est différent car les créateurs sont différents. La reprise d'entreprises est un potentiel d'activités, la question est traitée par la chambre des métiers.

▶ MEDIAGRAPH, s'interroge sur la non-reconnaissance de la forme associative.

III- Expériences et initiatives

J-L. Favreau (ARBRE chantier d'insertion), l'ARBRE s'orienterait vers une activité plus productive au regard des difficultés budgétaires rencontrées. Le réseau ne répond pas forcément au besoin d'accompagnement par rapport au financement. La communauté urbaine envisage-t-elle de positionner une personne ressource pour accompagner cette phase de stabilisation notamment pour les financements ? Cette perspective permettrait de rompre l'isolement face au budget.

P. Guiho (PAIN VIRGULE), indique qu'après avoir été défricheur, il aborde la phase de stabilisation. Le temps (durée) est un élément prépondérant pour que le projet évolue.

Aujourd'hui le projet fédère différents acteurs.

F. Ratouit (Ouvre Boites 44), témoignent de deux innovations constitutives d'une Coopérative d'Activités et d'Emplois : prendre contact avec une autre économie et tester l'activité sur le terrain avec le statut d'entrepreneur salarié.

La CAE s'inscrit en Complémentarité avec les offres existantes (FORCE, Fédération des organisations de la création d'entreprise). Elle favorise : la création d'activité individuelle qui s'inscrit dans une démarche collective et la possibilité d'intégrer la scoop.

IV- Pistes de collaborations (collectivités et acteurs de l'ESS)

La communication des différentes formules de création et des possibilités d'accompagnement La recherche commune sur l'évaluation le défi de valorisation des ressources internes d'un territoire Faciliter l'accessibilité pour tout créateur

V- Commentaires ou Questions transversales

- ▶ Une attente d'accompagnement dans la phase de stabilisation,
- ▶ La reconnaissance de la pluralité des façons d'entreprendre,
- ▶ La difficulté d'explicitier la notion de socialement responsable,
- ▶ L'emploi ne justifie pas tout,
- ▶ Finalité et moyen,
- ▶ Quelle qualité d'emploi et de vie ?
- ▶ Le rôle formateur du parcours du combattant ?